

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Robeco High Yield Bonds DH CHF (LU0677789876)

Le fonds est un compartiment de la SICAV Robeco Capital Growth Funds.

Société de gestion: Robeco Institutional Asset Management B.V.

Objectifs et politique d'investissement

Robeco High Yield Bonds est un fonds à gestion active qui investit dans des obligations d'entreprise High Yield. La sélection des titres est surtout basée sur une analyse fondamentale. Le fonds vise à faire fructifier le capital sur le long terme. Le fonds investit dans des obligations d'entreprise de notation inférieure à Investment Grade, émises surtout par des émetteurs de marchés développés (Europe/USA). Le portefeuille est bien diversifié, avec un biais structurel sur les segments à notation élevée du High Yield. Les moteurs de performance sont le positionnement top-down du beta et la sélection d'émetteurs bottom-up.

Le fonds favorise les caractéristiques E et S (environnementales et sociales) au sens de l'Article 8 du Règlement européen sur la publication d'informations de durabilité du secteur financier, son processus d'investissement intègre les risques de durabilité et la politique de bonne gouvernance de Robeco est appliquée. Le fonds applique des indicateurs de durabilité, y compris, mais sans s'y limiter, des exclusions normatives, ainsi qu'en ce qui concerne les activités et les régions, et l'engagement.

Tous les risques de change ont été couverts.

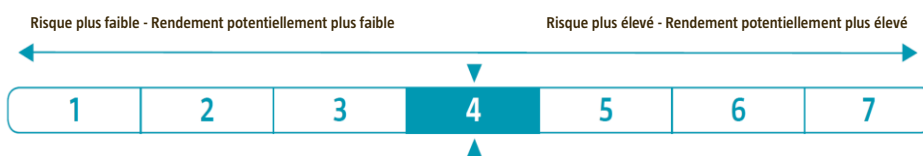
Benchmark: Bloomberg US Corporate High Yield + Pan Euro HY ex Financials 2.5% Issuer Cap

La majorité des obligations sélectionnées seront des composantes de l'indice, mais pas nécessairement. Le fonds peut dévier considérablement des pondérations de l'indice de référence. Le fonds vise à surperformer l'indice sur le long terme, tout en contrôlant le risque relatif en appliquant des limites (devises et émetteurs) dans la mesure de l'écart par rapport à l'indice. Cela limitera par conséquent l'écart de performance par rapport à l'indice de référence. Le benchmark est un indice général de marché pondéré non conforme aux caractéristiques ESG favorisées par le fonds.

Cette Part du fonds ne distribue pas de dividende.

Vous pouvez acheter ou vendre des parts du fonds à n'importe quelle date d'évaluation. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans 5 ans.

Profil de risque et de rendement



Les données historiques, telles qu'utilisées pour le calcul de l'indicateur synthétique, ne sont pas une indication fiable du futur profil de risque. Il n'est pas garanti que la catégorie risque et bénéfice indiquée reste inchangée. Elle peut varier au fil du temps. La catégorie la plus basse ne signifie pas un placement sans risque.

Les obligations sont en général moins volatiles que les actions. Ce fonds a une volatilité relativement supérieure à celle d'autres fonds obligataires, du fait qu'il investit dans des obligations High Yield. Les obligations « high yield » ont un risque élevé de défaut, faisant de ces fonds les produits les plus volatiles au sein de la gamme obligataire.

Les données suivantes sont jugées importantes pour ce fonds, et ne sont pas reflétées (adéquatement) par l'indicateur :

- Le fonds investit dans des titres de créance. Les émetteurs de titres de créance peuvent faillir à leurs obligations.
- Le fonds investit ou peut investir dans des actions convertibles contingentes. En fonction de critères de déclenchement précis, ces instruments peuvent soit se convertir en actions, soit subir une perte en nominal partielle ou totale.
- Le produit peut utiliser des instruments financiers dérivés. Une contrepartie dérivée peut ne pas respecter ses engagements, ce qui pourrait entraîner une perte. Le risque de contrepartie peut être réduit via l'échange de garanties (collatéral).
- Ces instruments dérivés peuvent présenter un effet de levier, ce qui augmentera la sensibilité du produit aux fluctuations de marché. Le risque est limité dans les conditions de gestion intégrale du risque du produit.

- Le produit investit dans des actifs qui pourraient devenir moins liquides dans des conditions (de marché) difficiles, ce qui pourrait avoir un impact significatif sur le prix de marché de ces actifs.
- Le produit investit dans des instruments qui, de par leur nature, sont suffisamment liquides, mais pouvant toutefois dans certaines circonstances avoir un faible niveau de liquidité se répercutant sur celle du produit.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée*	3,00%
Frais d'échange	1,00%
Frais de sortie	0,00%

Il s'agit du maximum qui peut être retiré de votre argent avant d'être investi.

Frais prélevés sur le fonds sur une année

Frais courants	1,31%
----------------	-------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucun
---------------------------	-------

Les charges sont utilisées pour payer les frais de gestion du fonds, dont les frais de marketing et de distribution. Les charges réduisent la croissance potentielle de l'investissement.

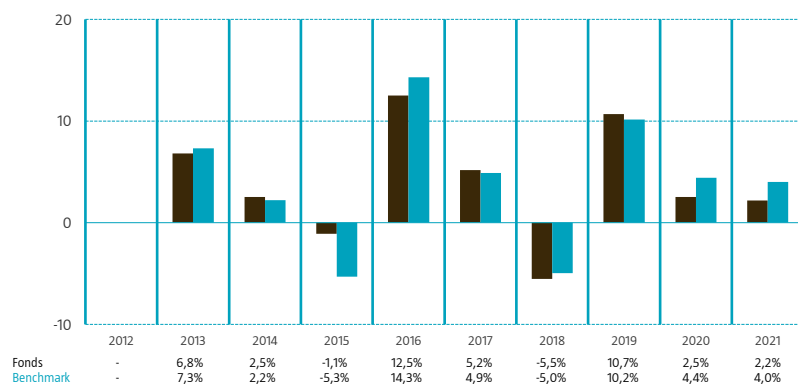
Les frais d'entrée et de sortie indiqués représentent les montants maximums pouvant être facturés. Contactez votre conseiller financier ou distributeur pour le montant réel des frais d'entrée ou de sortie. *En fonction du canal de distribution, il est possible que des frais supplémentaires soient facturés par le distributeur.

Le montant des frais courants est basé sur les charges du dernier exercice clôturé le 2021-12-31. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre et n'inclut pas de commissions de performance ni de frais de transaction, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie payés par le fonds au moment de l'achat ou de la vente de parts dans un autre organisme de placement collectif. Pour les fonds lancés ou les modifications de commission appliquées au cours de l'année civile, ce taux est estimé.

Pour plus d'information sur les méthodes de calcul des frais et de la commission de performance, veuillez vous référer à la rubrique Frais et charges du prospectus, disponible sur le site internet www.robeco.com

Performances passées

Année calendaire



Modifications

Modifications de l'indice de référence : Depuis le lancement - 31/3/2005 : Barclays Global High Yield (couvert en CHF), 1/4/2005 - 30/4/2005 : Barclays US Corporate High Yield & Pan European High Yield (couvert en CHF), 1/5/2005 - 31/3/2009 : Barclays US Corporate High Yield & Pan European High Yield 2.5% Issuer Cap (couvert en CHF), 1/4/2009 - aujourd'hui : Barclays US Corporate High Yield & Pan European High Yield ex Financials 2.5% Issuer Cap (couvert en CHF)

Devise: CHF

Date de première cotation: 2012-02-16

Les performances passées ne préjugent pas nécessairement des résultats futurs. Les frais courants sont inclus dans le calcul de la performance passée ; les frais d'entrée et d'échange sont exclus.

Informations pratiques

- Le dépositaire de la SICAV est J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A.
- Ce document d'informations clés pour l'investisseur porte sur un sous-fonds de la SICAV. Le prospectus et les rapports périodiques concernent toute la SICAV.
- Le prospectus en anglais et le rapport annuel (semestriel), ainsi que les détails sur la politique de rémunération de la société de gestion, peuvent être obtenus gratuitement via www.robeco.com/riam. Les derniers cours et autres informations sont également publiés sur le site Web.
- Les actifs et passifs de chaque sous-fonds sont encadrés par la loi. Les actions d'un sous-fonds peuvent être échangées contre un autre sous-fonds de la SICAV, tel que décrit plus en détail dans le prospectus. La SICAV peut proposer d'autres Parts du sous-fonds. Des informations sur ces Parts figurent à l'Annexe I du prospectus.
- La législation fiscale de l'État membre d'origine de la SICAV peut avoir un impact sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.
- Robeco Institutional Asset Management B.V. peut être tenue responsable uniquement sur la base de toute déclaration contenue dans le présent document et qui soit trompeuse, inexacte ou en contradiction avec les rubriques concernées du prospectus de la SICAV.

La SICAV Robeco Capital Growth Funds est agréée au Luxembourg et réglementée par la CSSF (Commission de Surveillance du Secteur Financier).

Robeco Institutional Asset Management B.V. est agréée aux Pays-Bas et réglementée par l'AFM.